



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Ville de Bruxelles
Département Urbanisme
Section Autorisations
Madame Vanessa Mosquera
Directrice
Boulevard Anspach, 6
B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 19/01/2023

N/Réf. : **BXL22569_702_PU** **BRUXELLES. Boulevard Emile Bockstael 203 – 205.**
Gest. : **GM/BC** (=partiellement dans la zone de protection de l'ancienne maison communale de Laeken / Inventaire)
V/Réf. : **E15/2022**
Corr: **Robert Céline** **PERMIS D'URBANISME : modifier la destination des 1er et 2ème étages de logement en équipement (cabinet dentaire), aménager un duplex aux 3ème et 4ème étages, construire un ascenseur et une lucarne en façade arrière.**
NOVA : **04/XFD/1827817**

Avis de la CRMS

Madame la Directrice,

En réponse à votre courrier du 23/12/2022, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 11/01/2023, concernant la demande sous rubrique.



Implantation du projet © Brugis



Etat existant et projeté (© Streetview et plan joint à la demande)

Le placement de nouvelles fenêtres de toitures dans le versant avant de l'immeuble n'aura pas d'incidences patrimoniales négatives sur les vues vers et depuis le bien classé situé à proximité. La demande n'appelle pas de remarques d'ordre patrimonial. Les interventions en façade arrière se situent en dehors de la zone de protection.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos sentiments distingués.

p.o.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président

c.c. : tjacobs@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; gvandebrouck@urban.brussels ; pjelli@urban.brussels ; dsourbi@urban.brussels ; bannegarn@urban.brussels ; celine.roberl@brucity.be ; commissionconcertation.urbanisme@brucity.be ; opp.patrimoine@brucity.be ; crms@urban.brussels ; urban_avis.advies@urban.brussels ; urb.accueil@brucity.be ; urb.pu-sv@brucity.be

1/1